

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014

Appels et pouvoirs

Election du secrétaire de séance : **Monsieur Lionel ROY**

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à la majorité de 22 voix pour et 7 contre (1).

2014/8/1 : CAF – Convention d'objectifs et de financements

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les conventions à passer avec la caisse d'allocations familiales qui participe au financement du multi-accueil (crèche, halte garderie) et des accueils périscolaires,

2014/8/2 : Vente du terrain cadastré section BI n° 1

Le conseil municipal approuve, à la majorité de 22 voix pour et 7 contre (1), la cession de ce terrain de 3a 22ca à la société L2R Immobilier, au prix de 46,58 €/m². Cette société est mandatée par Pôle emploi pour la création d'une agence sur Delle en remplacement de celle située rue Saint Nicolas

2014/8/3 : Modification d'une vente de terrain

Le conseil municipal approuve à l'unanimité un échange de terrain entre la commune qui cède 7a 02ca et la SCI des Champs Rienaud qui rétrocède 7a 06ca suite à une erreur dans le relevé cadastral. Ce terrain permettra la création d'une clinique vétérinaire, Boulevard de la Liberté.

2014/8/4 : Acquisition de la sirène d'alerte de l'église

L'Etat a décidé d'arrêter d'entretenir les sirènes du réseau national d'alerte et propose aux communes de les acquérir gratuitement. Le conseil a décidé à l'unanimité de procéder à cette acquisition.

2014/8/5 : Patrimoine et couleurs – Devantures

Par délibération n° 2013/4/10 du 20 septembre 2013, le conseil municipal a mis en place un dispositif d'aides aux commerçants du centre ville ancien qui souhaitent réhabiliter leur devanture commerciale. Le conseil a décidé, à la majorité de 28 voix pour et 1 contre (2), d'élargir cette procédure à toute la commune.

2014/8/6 : Règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal a adopté son règlement intérieur à la majorité de 22 voix pour et 7 contre (1).

2014/8/7 : Composition du Comité Technique de la collectivité

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour une composition à 5 représentants du personnel au comité technique et pour le maintien de la parité « élus/ personnels » au sein de cette instance de concertation sur l'organisation du travail au sein de la collectivité.

2014/8/8 : Mise à disposition de véhicules

Compte tenu des contraintes attachées à leurs fonctions, le conseil municipal a autorisé à l'unanimité de 22 votants la mise à disposition du directeur général des services d'un véhicule de fonction et le remisage à domicile d'un véhicule de fonction au directeur des services techniques, au directeur du service « sports enfance jeunesse » et au chef des ateliers municipaux.

2014/8/9 : Tableau des effectifs

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour : la fermeture d'un poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe à temps complet ; la suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe suite à départ en retraite ; l'ouverture de 3 postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe à temps complet suite à réussite à examen et concours ; le retour à temps complet d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe occupé auparavant à temps partiel de 28 heures hebdomadaires.

2014/8/10 : Schéma cohérent d'itinéraires équestres

Le conseil général sollicite l'avis du conseil municipal pour la mise en place d'un itinéraire équestre qui emprunterait la rue Jean Moulin, la rue de la paix et un chemin forestier vers l'ancien parcours de santé. Le conseil municipal a adopté cette proposition à la majorité de 22 voix pour et 7 contre (1)

2014/8/11 : Adhésion à l'Association GAIA

Le conseil municipal a décidé, à la majorité de 22 voix pour et 7 contre (1), d'adhérer à l'Association GAIA Energie, association de loi 1901, qui a pour vocation de promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans l'Aire urbaine Belfort, Montbéliard, Héricourt, Delle.

2014/8/12 : Modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols

La modification du plan d'occupation des sols (POS) décidé par le conseil municipal du 10 juin dernier comportait une incohérence. Le rapport de présentation indiquait que la surface des annexes non habitables était limitée à 50 m² alors que l'article 16 du règlement mentionnait 30 m². Le conseil municipal a décidé à l'unanimité que la surface à retenir est celle de 50 m².

2014/8/13 : Désignation représentants à NATURA 2000

Pour assurer la sécurité juridique du dispositif Natura 2000, il est demandé aux conseils municipaux de désigner leurs représentants au sein de cette instance.

Le conseil municipal a désigné Monsieur Daniel KUNTZ comme représentant titulaire et Monsieur Marc Gougeon comme représentant suppléant de la commune.

2014/8/14 : Intervenant Activités périscolaires - rémunération

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de fixer à 19.45 € bruts, le taux horaire des enseignants du premier degré pour les interventions qu'ils effectuent au titre des activités périscolaires.

2014/8/15 : Le conseil municipal a donné acte de la communication des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités locales

Décision n°13 : Convention de location de 4 bouteilles d'oxygène pour le centre aquatique, auprès de la société Linde Healthcare pour une durée de 3 années et un montant de 642 € HT, l'unité.

Décision n°14 : Mise à disposition à titre gratuit de locaux sportifs aux associations pour une durée de 3 années à compter du 20 août 2014

Décision n°15 : Autocar pour enfants de l'école maternelle Pergaud : prise en compte du quotient familial dans la facturation.

(1) les 7 voix contre sont celles de Mmes Thomas, Barthoulot, Marchet et Mrs Gougeon, Rousse, Sambol et Furrer,

(2) la voix contre est celle de Mme Marlin,

A l'issue de la séance, Monsieur le Maire informe l'assemblée de la mise en place d'un groupe de travail concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et fait appel aux volontaires.

Le groupe sera composé de 7 membres : Messieurs Oser, Garnier, Kuntz, Natale, Salome (élus de la majorité) et Messieurs Gougeon, Sambol (élus de l'opposition).

Une première réunion est programmée le jeudi 25 septembre à 9H00 en mairie.

Pierre OSER
Maire de Delle